



TENIR UN STAND SUR UN MARCHÉ : Normes, attractivité et communication

Public :

porteur(se)s de projet, paysan(ne)s installé(e)s souhaitant développer la vente sur les marchés

Pré-requis :

aucun

Objectif pédagogique :

être en capacité à formuler un plan d'action de communication. Identifier les normes et réglementations à respecter sur un marché.

Date :

Mercredi 25 octobre 2017

Horaires :

de 9h à 17h

Lieu :

Marseille - Quartier du Cours Julien

Formateur :

Anne Coppola, animatrice référente circuits courts à l'ADEAR13.

Mode de validation :

Une attestation de présence sera délivrée.

Paysans et porteurs de projet formez-vous !

Venez acquérir les connaissances liées à la réglementation et à la bonne communication pour bien vendre sur un marché

PROGRAMME

Le matin : rendez-vous sur le Cours-Julien pour découvrir le marché paysan hebdomadaire créé en 2001 par l'ADEAR 13.

L'après-midi : la formation se poursuivra en salle (à Marseille).

Analyse des différents aspects relatifs à l'entrée sur un marché

- ✿ Les conditions d'accès à un marché de plein vent ou de producteur
- ✿ Le fonctionnement des règlements communaux des marchés et des obligations qui en découlent
- ✿ Le respect des règles d'hygiène, de la température de conservation, et d'étiquetage

Bien communiquer et animer son étale sur un marché

- ✿ La qualité de l'emplacement et le maintien de la durée
- ✿ La présentation attractive de l'étal (volume, couleur, identité, etc.)
- ✿ Les différents supports de communication pour vendre sur un marché
- ✿ Animer son étal

Inscrivez-vous auprès de **l'ADEAR 13** au
04.90.55.17.86 ou **contact@adear13.com**

Nos formations ont un coût de 175€/jour. Les agriculteurs (chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche d'installation munies d'une attestation délivrée par le PAI sont pris en charges par le Vivéa et y ont gratuitement accès